



CONTRAT D'ENGAGEMENT NATURES ET SIMPLES

L'association a pour but de maintenir les exploitations, de proximité, pratiquant une **agriculture paysanne et durable**, en fournissant des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement saine et socialement équitables. Les consommateurs préfinancent une partie des productions et acceptent les aléas auxquels celles-ci sont soumises (et donc l'éventuel report de certaines distributions). En s'engageant par la signature de ce contrat, producteurs et consommateurs dépassent le simple rapport commercial: **ils deviennent partenaires**.

LES CONTRACTANTS / PARTENAIRES

La productrice/cueilleuse

Noëlle PIQUET
La Meltière
49 220 La Jaille Yvon
naturesimples@orange.fr
tél : 02 53 20 75 30

Le consommateur

NOM:
Prénom: Adresse:
Tél:
@:

TERME DU CONTRAT

Il est proposé des tisanes, aromates, huiles de macération et baume, produits, cueillis et transformés à la Jaille Yvon. Les plantes cultivées et cueillies sont certifiées en agriculture biologique. Le présent contrat est établi pour 4 livraisons.

La livraison s'effectuera le jeudi prévu dans le tableau de commande de 18h30 à 19h30 sur l'espace réservé à l'AMAP à l'école Henri David de Montreuil Juigné.

Le consommateur s'engage sur un contrat contenant **au minimum deux produits**, répartis sur **les 4 livraisons du contrat** du second semestre 2018 et du premier semestre 2019.

Règlement: rédiger **1 ou 2 chèques** à l'ordre du producteur, (à joindre avec le contrat), correspondant au montant total des **4 livraisons**. Les prélèvements se feront au début du mois suivant la livraison.

Possibilité de rajouter des produits sur la commande initiale, au cours de l'année.

Pour bénéficier de ce contrat tout consomm'acteur doit être adhérent de l'AMAP « Les Jardins de la Roussière ». L'adhésion de 5€ est obligatoire et concerne l'ensemble des contrats.

RÉSILIATION

Entre deux périodes de renouvellement de contrat, une résiliation anticipée du contractant reste possible sous certaines conditions. Dès lors, le remboursement des mensualités restantes sera étudié par les représentants de l'association.

SIGNATURES précédées de la date et de la mention « Lu et approuvé ».

Fait le:
Producteur

Le consomm'acteur

CONTACT: le tuteur en charge actuellement de la relation est: Dominique Rezé